



MICHEL SAPIN  
MINISTRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

*Communiqué de presse*

*Communiqué de presse*

[www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr)

@MichelSapin

Paris, le 31 janvier 2017  
N°166

## La croissance a accéléré fin 2016

Signe du dynamisme actuel de l'économie française, l'activité a nettement accéléré au 4<sup>ème</sup> trimestre 2016 avec une croissance de + 0,4 %, après + 0,2 % au trimestre précédent. L'ensemble des indicateurs sont à nouveau résolument positifs, tant du côté de la consommation des ménages que de l'investissement des entreprises et du marché immobilier. Ce dernier, porté notamment par l'impact des mesures prises par le Gouvernement pour favoriser l'investissement locatif ou l'accession à la propriété, contribue de nouveau à la croissance après avoir constitué un frein important à l'activité au début du quinquennat.

L'année 2016 aura ainsi confirmé la reprise amorcée en 2015, laquelle est désormais bien ancrée après trois années de croissance anémique. Pour la deuxième année consécutive, l'activité économique aura été dynamique, permettant enfin de faire reculer le chômage tout en continuant à réduire son déficit public.

En dépit des risques politiques mondiaux, l'année 2017 s'ouvre sur de très bonnes conditions économiques. Plusieurs indicateurs conjoncturels atteignent des niveaux historiquement élevés. Ainsi, le moral des chefs d'entreprise, déjà stable et à un bon niveau depuis plusieurs mois, s'est fortement amélioré en novembre et décembre, atteignant son plus haut depuis 2011 et laissant présager une production dynamique début 2017. De même, la confiance des ménages progresse continûment, traduisant l'amélioration de leur niveau de vie et de la situation du marché du travail : elle atteint un niveau qu'elle n'avait plus connu depuis 2007. Dans ce contexte, le rythme de progression de l'activité au 4<sup>ème</sup> trimestre 2016 devrait se maintenir, voire s'accélérer début 2017.

Ce dynamisme global de notre économie, accompagné par la montée en puissance des mesures prises par le gouvernement pour soutenir les créations d'emploi, devrait entretenir l'amélioration du marché du travail et permettre de poursuivre la baisse continue du taux de chômage. Depuis l'été 2015, la situation s'est traduite par une reprise des créations d'emplois dans le secteur privé (240 000 emplois créés en un an et demi) ainsi que par une baisse du nombre de personnes inscrites à Pôle emploi en 2016. Les évolutions récentes de l'activité, le renforcement de certains dispositifs publics, notamment avec le CICE qui passe en 2017 de 6 % à 7 % de la masse salariale, devraient encore accentuer cette bonne dynamique.

### **Contact presse :**

Cabinet de Michel SAPIN

01 53 18 41 13

[sec.mef-presse@cabinets.finances.gouv.fr](mailto:sec.mef-presse@cabinets.finances.gouv.fr)